

A.D.E. 14 rue de la Fontaine 77240 Cesson contact@ade-senartetenvirons.com	FNE Seine-et-Marne mairie de Vert Saint Denis 77240 fne77@orange.fr	ARNASSEN 2 chemin des Meuniers 77176 Savigny le Temple arnasse@orange.fr	TESSA tessa@latransition.info
--	--	---	--

Le 13 décembre 2025

à

Michel Bisson, Président de GPSSES
Philippe Rio, en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie de GPSSES
Jacky Bortoli, Conseiller communautaire en charge du cycle de l'eau de GPSSES
Pierre Prot, Conseiller communautaire délégué en charge des réseaux et de l'énergie de GPSSES
Yann Bergot, Directeur Général des Services
Jonathan Wagner, Directeur de cabinet

Objet : CA GPSSES - Traitement des eaux usées – communes de GPS dépendantes de la STEP de Boissettes

Messieurs,

Le traitement des eaux usées de l'assainissement collectif de cinq communes de GPSSES (Nandy, Savigny-le-Temple, Réau, Cesson et Vert-Saint-Denis) est assuré par la station d'épuration (STEP) de Boissettes, située sur le territoire de la communauté Melun Val de Seine (CAMVS). Les effluents de ces communes représentent environ 80% des flux traités par cette STEP.

Or depuis 2019, la station n'est pas conforme en performance et présente de nombreux dysfonctionnements (cf. Avis délibéré sur le projet de plan local d'urbanisme de Nandy, par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, du 1^{er} aout 2025 (MRAE).

Les dernières données disponibles sur le portail de l'assainissement collectif attestent cette sous performance de la STEP :

<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-037703801000>

Il y est précisé qu'au regard des besoins actuels, les charges entrantes représentent 89 164 habitants (EH) pour 77 000 EH de capacité nominale, en 2024. Or les cinq communes concernées conduisent actuellement des projets de lotissements représentant des centaines de logements supplémentaires qui seront raccordés à cette STEP. Et depuis 2013, le bassin d'orage a été mis hors service en raison de fissures.

Côté traitement, en 2023, les conformités réglementaires n'étaient pas tenues pour les **paramètres DB05** (demande biochimique en oxygène à 5 jours), **DCO** (demande chimique en oxygène) et **MES** (matières en suspension).

La préfète de l'Essonne dans son avis du Représentant de l'Etat sur le projet de SCoT de la CA GPSSES, rendu en mai 2025, notifie les mêmes éléments et précise : *en 2024, 20% des eaux usées entrantes ont été déversées dans la Seine sans traitement.*

Cette situation est d'autant plus préoccupante que dans le rapport Développement Durable 2025 de GPS, présenté le 18 novembre dernier, au chapitre EAU, rien n'est notifié quant à de futurs aménagements ou travaux pouvant corriger rapidement ces besoins urgents en assainissement.

Cette situation ne peut perdurer. Rejeter des eaux usées non traitées implique non seulement la pollution d'un milieu naturel mais engendre également des préoccupations de santé publique. C'est pourquoi nous vous adressons ces questions :

- Quelles sont les mesures que la CA GPSSES entend conduire pour remédier à ces dysfonctionnements ?
- Où en sont les réflexions annoncées avec la CAMVES ?
- Comment dans l'immédiat la CA GPSSES entend-elle corriger, ou amoindrir, la pollution engendrée ?
- Quels indicateurs sont utilisés pour évaluer les répercussions piscicoles dans la Seine ?
- Comment les utilisateurs de la Seine (nageurs, pêcheurs, bateliers...) sont-ils informés de la qualité de l'eau ? (Les zones baignables de Saint-Fargeau Ponthierry et de Seine Port se trouvent respectivement à 6 et 10 km à vol d'oiseau de la STEP de Boissettes).
- Moderniser la STEP de Boissettes, ou construire une nouvelle station, demandera plusieurs années. Comment se positionne la CA GPSSES par rapport à l'urbanisation continue dans le secteur qui ne fait qu'aggraver la situation ? La CA GPSSES envisage-t-elle la suspension de l'urbanisation pour ne pas amplifier la pollution existante ?

Nous tous, citoyens, décideurs, avons le devoir de tout mettre en œuvre pour préserver et protéger cette ressource qui nous est essentielle, l'eau. D'autant plus qu'aujourd'hui, les problématiques se complexifient avec la question très préoccupante des PFAS qui mobilisent désormais les autorités sanitaires et les collectivités.

Vos réponses à nos questions seront scrutées par tous ceux qui s'inquiètent quant à notre environnement et son futur.

Nous vous adressons nos salutations les plus courtoises.

Cathy Bissonnier
Présidente de l'ADE

Jean-François Dupont
Co-Président de FNE 77

Florent Heitz
Président de l'ARNASSEN

Michel Pellerin
Président de TESSA